



**AN 2025  
25-042**

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-CINQ, le 25 juin** à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### **Absents ayant donné procuration :**

M. Carlos SOARES, procuration à M. Dimitri MENDY  
Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, procuration à M. Thierry RIHOUEY  
Monsieur Didier JAHIER, procuration à Mario MANCUSO  
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS  
M. Thierry MONTANGERAND, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ  
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Denise AMBLARD  
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Guillaume BASSET

### **Absente excusée :**

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

### **Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

#### **DATE DE LA CONVOCATION :**

18/06/2025

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

#### **DATE D’AFFICHAGE :**

18/06/2025

**OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2025

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-078-217800291-20250625-DEL25\_042-D

Vu la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui traite des opérations de recensement, et notamment les articles 156 à 158 du titre V,

Considérant que Monsieur le Maire est en charge d'organiser la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement pour l'année 2026,

Considérant que Monsieur le Maire devra nommer le coordonnateur communal chargé de l'enquête, les correspondants du répertoire d'immeubles localisés, ainsi que les agents recenseurs,

Considérant que la dotation de l'Etat pour l'organisation est en baisse, malgré une augmentation du nombre de logements à recenser en 2025,

Considérant qu'il est proposé de ne pas revaloriser les rémunérations,

*Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires Générales émis le 20 juin 2025,*

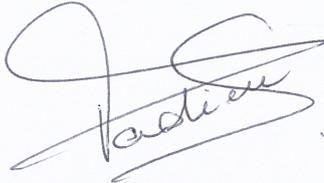
*Après avoir entendu l'exposé de Mme Sylvia PADIOU, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Générales - Transports,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),**

- **ARTICLE 1 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à organiser la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement pour l'année 2026,
  
- **ARTICLE 2 : FIXE** la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	
Rémunération feuille de logement	5,94 €	<b>5,94 €</b>	L'unité
Indemnités kilométriques	Forfait de 300 km indemnisés suivant arrêté ministériel	<b>inchangé</b>	
Prime de fin de recensement	250 € global	<b>250 € global</b>	Répartie entre les agents recenseurs, en fonction de la qualité de leur collecte
Journée de formation	50 €	<b>50 €</b>	Forfait

Indemnité du coordonnateur communal	400 €	400 €	Forfaitaire
---	-------	-------	-------------



Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte transmis à  
M. le Sous-Préfet le 27/06/25  
Et publié le 27/06/25



Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2025

Application agréée Eégalité.com